

Se publie le LUNDI et le JEUDI de chaque semaine. Termes d'Abonnement.—Pour l'Année... 12 \$ 60

L'Ére Nouvelle

Tarif des Annonces.—Les annonces sont taxées... La 1ère insertion, par ligne... 10

JOURNAL DU DISTRICT DES TROIS-RIVIÈRES.

PUBLIÉ TOUS LES LUNDIS et JEUDIS.

"INDUSTRIE et PROGRES."

W. H. Rowen et J. Bureau, IMPRIMEURS ET PROPRIÉTAIRES

L'AMI DU CANADIEN.



PILULES D'HOLLOWAY. GUÉRISON EXTRAORDINAIRE DE L'ASTHME!

Copie d'une lettre de M. Thomas Weston, Libraire, Toronto, datée du 9 octobre 1851.

AU PROFESSEUR HOLLOWAY. Monsieur.—La reconnaissance m'impose le devoir de vous faire connaître le bien extraordinaire que vos Pilules ont fait à une de mes vieilles parentes.

GUÉRISON REMARQUABLE DE L'HYDROPIQUE! UN CAS QUI AVAIT ÉTÉ LANCÉ TROIS FOIS.

Copie d'une Lettre d'Anthony Smith, Ferr. Halifax, Nouvelle Écosse, datée du 25 Juin 1854.

AU PROFESSEUR HOLLOWAY. Monsieur.—C'est avec plaisir que je puis ajouter mon témoignage à tous les autres pour attester de la valeur de vos Pilules dans les cas d'Hydropisie.

GUÉRISON ÉTONNANTE DE LA DÉBILITÉ GÉNÉRALE ET DE LA MALADIE DE FOIE!

Copie d'une lettre de William Reeves, de Charlottetown, Île du Prince Édouard, datée du 17 novembre 1854.

AU PROFESSEUR HOLLOWAY. Monsieur.—Je suis heureux de pouvoir dire que vos Pilules ont rétabli ma santé après avoir souffert neuf ans d'une faiblesse générale et d'une langueur.

Ces Pilules célèbres sont merveilleusement efficaces pour les maladies suivantes: La fièvre intermittente, La Jaunisse, L'asthme, Les Maladies du Foie, Les Maladies Bilielles, Le Lumbago, Les Taches sur la Peau, Les Hémorroides, Les Douleurs d'Entrail, Les Rhumatismes, Les Retentions d'Urine, Les Scrophules ou Mal du Roi, Les Coliques, Les Constipations, La Faiblesse, L'Hydropisie, La Dysenterie, Les Hémorragies, Les Irrégularités des Femmes, Les Ulcères, Les Affections Vénériennes, Le mal Caduc, La Goutte, Les Maux de Tête, Les Indigestions, Les Inflammations.

Vendues à l'établissement du Professeur Holloway 244, Strand (près de Temple Bar) à Londres, et 80, Maiden Lane, New-York, aussi chez tous les Droguistes et Vendeurs respectables de Médecines Patentées, par tout le monde civilisé, au prix suivants: 16, 24, 36, 48, et 56, chaque boîte. On s'épargne considérablement en prenant des grandes boîtes.

N. B.—Les directions pour diriger les malades dans chaque Maladie sont attachées à chaque boîte. Trois-Rivières, 1 mai 1855.

MAGASIN DE CHAUSSURES, Bottes, Souliers, &c, &c, &c

WILLIAM R. ADAIR, COIN DES RUES NOTRE-DAME ET DES FORGES, TROIS-RIVIÈRES.

UNE grande variété de Souliers de cuir, à patente, à la Jenny Lind, Prunelle, Satin, Kid, pour les Dames et Demoiselles, Souliers de toutes sortes pour les enfants, Bottes de cuir pour les Messieurs, de cuir à patente, etc., etc.

Fournitures pour les Condorniers de toutes sortes, Veau Français, Anglais, Américain—Cuir à patente de veau et loup-marin; Cuir de Vache de toutes espèces; Cuir à semelle, Cuir à Haras, Cuir Canadien; avec beaucoup d'autres articles que l'on pourra se procurer à ce magasin à des prix bien modérés.

Toujours en main un bon assortiment de Souliers et Bottes pour grosses ouvrages tel que pour les hommes employés dans les chantiers de St.-Marie. Pour l'Argent comptant seulement. Trois Rivières, 13 Déc. 1855.

A. ST. JACQUES, MACHICHE.

VIEN T d'établir une Manufacture de VOILURES d'Été et d'Hiver, le tout fait avec les meilleurs matériaux possibles, et aux prix les plus modérés.

Il invite respectueusement le public à visiter son établissement avant de se procurer ailleurs. N. B.—Il a nommé M. Louis Saisin, forgeron, rue St. Philippe, son Agent pour la ville des Trois-Rivières, à la place de M. Michel Caron. 15 Novr. 1855.—6m.

MAINTENANT EN VENTE, LE CALENDRIER ECCLESIASTIQUE, Pour le Diocèse des Trois-Rivières, PUBLIÉ AVEC L'APPROBATION DE SA GRANDEUR MONSIEUR L'ÉVÊQUE DES TROIS-RIVIÈRES.

On le trouve en vente chez les Messieurs Larue et Stobbs, Libraires, et les principaux marchands de cette ville, ainsi qu'au Bureau de l'Ére Nouvelle.

PRIX SIX SOUS. Une réduction notable sera accordée aux marchands. W. H. ROWEN, Propriétaire. Trois-Rivières, 26 Nov. 1855.

Aux Secrétaires Trésoriers des Municipalités.

On trouvera à l'imprimerie de l'Ére Nouvelle, toutes espèces de Blancs, en vertu de la loi des Municipalités et des Chemins; tels que: Formule E. E.—Rôle d'Évaluation. Sur beau papier. " G. G.—Rôle de Perception. " Papier. " Z. Z.—Avis pour paiement de cotisation. " D. D.—Avis spécial de l'Inspecteur des Chemins, avec certificat de la signification.

Et sous le plus court délai, toutes autres formules dont MM. les Secrétaires-Trésoriers pourraient avoir besoin. Ils peuvent nous faire leurs commandes par la poste, en nommant la formule. Trois-Rivières, 22 oct. 1855.

A VENDRE A CE BUREAU. SUPPLÉAS pour la Cour Supérieure, et Do. pour la Cour de Circuit, des Trois-Rivières.

A Vendre à ce Bureau. BILLETS D'ADMISSION A LA Confrérie du Très Saint et Immaculé CŒUR DE MARIE.

A vendre à ce Bureau. CARTE montrant la manière de reciter le Rosaire. Avec explication des mystères Joyeux, Glorieux et Douloureux. Trois-Rivières, 1855.

A VENDRE A CE BUREAU, DES BLANCS

D'Ordres, Subpenas, Saisies et Tiers-Saisies, pour les Cours de Commissaires.

— AUSSI: — Procès Verbaux de Saisie pour Huissiers, Traités d'Exchange (Bills of Exchange) le tout sur beau papier, et à des prix modérés.

LES SERVANTES DE DIEU EN CANADA.

SOEURS DES SS. NOMS DE JESUS ET DE MARIE. 1843.

Mais voici une Communauté nouvelle, plus spécialement chargée de l'éducation des jeunes filles de la campagne, et qui les forme à la vertu et à la piété.

Elle est l'œuvre de trois saintes filles, Eulalie Durocher, Mélodie Dufrenoy, et Henriette Céré, qui le 1er Novembre 1843 se réunirent en société au village de Longueuil, avec l'approbation de l'Évêque de Montréal, et sous la direction des Pères Oblats. Elles ont pris le nom de Soeurs des Saints Nom de Jésus et de Marie, et elles sont communément appelées les Soeurs de Longueuil. Le 8 Décembre 1844, les trois fondatrices furent admises à faire des vœux, et la Communauté fut érigée canoniquement par l'Instruction des cinq personnes. Elle compte déjà cinq établissements ou Missions relevant de la Maison-mère fixée à Longueuil; et à la fin de l'année 1853, on y voyait 49 professes, 84 novices ou postulantes, 300 élèves pensionnaires ou demi-pensionnaires et 505 externes.

Cette fondation fait le plus grand honneur à la Fabrique de Longueuil, et au digne Curé de la paroisse, Messieur Louis-Moise Brassard. Grâce à leur munificence, cette pieuse Communauté a été fixée au beau village de Longueuil, et parmi ses principaux bienfaiteurs, nous devons également mentionner le frère de l'une des fondatrices, Messieur Théophile Durocher, curé de Beaulieu, qui a doté la Communauté de biens-fonds d'une valeur de 500 louis. Beaucoup d'autres paroisses ont consacré également des sommes considérables pour le bien de l'éducation, et les Canadiens ne reculent jamais devant des dépenses de ce genre quand il s'agit de l'Instruction religieuse de la jeunesse, et quand ils ont le bonheur d'avoir un curé ami de l'amour du bien, comme M. Brassard. La Fabrique de Longueuil a acheté un grand terrain dans le village, et elle y a construit une belle bâtisse en pierre; la dépense totale s'est élevée à 36,000 francs. La Fabrique en a fait donation aux Soeurs des SS. Noms de Jésus et de Marie, et depuis lors, les économies de ces saintes filles, ainsi que les sacrifices pécuniaires de leur bon curé, leur ont permis d'acquiescer d'autres terrains, qu'elles ont ajoutés au premier et qui font de leur couvent actuel un superbe établissement valant au moins 5,000 louis. Un pareil résultat, après neuf ans d'existence d'une Communauté de campagne, fait le plus magnifique éloge de la générosité des Canadiens pour la cause de la religion et de l'éducation, en même temps qu'il prouve que l'Institut de Longueuil est doté de toutes les ressources nécessaires à sa gloire.

En 1849, les Pères Oblats ayant quitté Longueuil pour venir s'établir à Montréal, cessèrent d'avoir la direction du Couvent, et Messieur Brassard en est devenu le Supérieur. Il est venu par les Soeurs comme leur fondateur et leur père, et ses travaux pour la cause de l'éducation rappellent que, depuis plus d'un siècle, six membres de la famille ont fait partie du Clergé Canadien, en honorant par leur lumières et leurs vertus. Le plus connu, Messieur Louis-Marie Brassard, mort à Nicolet en 1800 à l'âge de 74 ans, est le fondateur du beau collège de ce nom qu'il légua à l'Évêque de Québec, à la condition de continuer l'œuvre. Aujourd'hui, 250 enfants reçoivent l'Instruction dans cet établissement, et il a fourni à la colonie trois de ses évêques, un nombre considérable de prêtres, et des personnes distinguées par leur mérite dans les rangs élevés de la société (1).

(1) Voici les noms des prêtres exemplaires: 1o.—Fr. X. Nic Brassard, ordonné en 1744, et mort curé de St. Augustin, près Québec, en 1763, à 61 ans. 2o.—Louis-Marie Brassard, ordonné en 1749, et mort en 1800, à 74 ans, après avoir desservi Nicolet pendant cinquante ans. 3o.—Charles-Joseph Brassard-Deschenaux, ordonné en 1776, mort Grand-Vicaire à l'Ancein-Lorette, près Québec, en 1832, à 79 ans; grand aïeul de beaux arts et de l'éducation. 4o.—Louis-Moise Brassard, ordonné en 1824, curé de Longueuil et fondateur des Soeurs de ce village. 5o.—Thomas-Léandre Brassard, frère du précédent, ordonné en 1830, curé de St.-Paul de la Vallée. Il a introduit dans sa paroisse les Soeurs de la Providence et les Clercs de St.-Viateur qui y ont des écoles prospères. Ces deux établissements sont dus au zèle du bon curé et à la générosité de ses paroissiens, qui, à son appel, se sont cotisés volontairement pour la construction des bâtiments nécessaires. 6o.—Théophile Brassard, frère des précédents, ordonné en 1851 curé de la Côte du Lac. Il marche avec succès et édification sur les traces de ses deux aïeux.

Si, pour bien remplir leur sublimes fonctions, les Soeurs de Charité ont besoin d'une vocation extraordinaire qui ne se rencontre que dans le catholicisme, les Soeurs enseignantes ne trouvent aussi que dans la religion un aliment et une récompense pour leur dévouement. Otez ce mobile à leur conduite, qu'y a-t-il de plus fastidieux et de plus abrutissant, humainement parlant, que d'apprendre les premiers éléments de la lecture à de très-jeunes enfants, de leur répéter cent fois la même leçon sans être à peine compris, et de laisser les développements d'intelligence passer sans être recueillis? Aussi, cherchiez-vous en vain, hors des Communautés religieuses, des maîtresses d'écoles qui aient le goût de leur profession. Des jeunes filles pourront adopter ce métier par nécessité; mais leur idée fixe sera de se créer une autre position; le degout et l'ennui se traîtront dans toutes leurs actions; et si elles réussissent à se marier, elles abandonneront l'école au plus vite, pour consacrer leur temps et leurs connaissances à leurs propres enfants. Seuls les Convents produisent des intelligences d'élite pour lesquelles l'enseignement se transfigure et devient un apostolat; les Religieuses, déployent, pour former l'esprit et le cœur des enfants des autres, plus de zèle, de patience et de savoir que n'en auraient montré les mères elles-mêmes; et les Soeurs de Longueuil, dignes émules des Communautés enseignantes si nombreuses au Canada, ne font que suivre la voie où les ont précédées, depuis deux siècles les Ursulines de Québec, et la Congrégation de Montréal.

La Seigneurie de Longueuil, où s'est fondée la Communauté des Soeurs des SS. Noms de Jésus et de Marie, est célèbre en Canada, parce qu'elle fut érigée en Baronnie par Louis XIV, en l'année 1700, en l'honneur de la famille Le Moyne, composée de braves parmi les plus braves pendant plusieurs générations. Le premier Baron de Longueuil, officier de mérite, a été Gouverneur de Montréal, et deux de ses frères se sont fait de beaux noms qui sont justement admirés en France: l'un, Bienville, le Colonisateur de la Louisiane; l'autre, d'Iberville, officier de marine intrépide, et vainqueur des Anglais à la Baie d'Hudson et ailleurs, dans plusieurs combats où il montra le courage d'un héros. Le Fort de Longueuil, bâti par le premier Baron de ce nom de 1685 à 691, renfermait une belle église. Il était en pierres, flanqué de quatre tours, et les Américains l'occupèrent quelque temps en 1775. Il avait encore garnison anglaise en 1792; mais le fort tombant en ruines a été démolie de 1810 à 1811, et une partie des pierres de son enceinte est entrée dans la construction de l'église actuelle de Longueuil; on y a posé les cendres de Mgr. Pierre Denant, le seul des Evêques de Québec qui ne soit pas enterré dans sa Cathédrale (2).

En arrivant à Montréal, les Dames du Bon Pasteur allèrent habiter au faubourg Ste.-Marie ou de Québec, une assez grande maison en bois, dont M. Arnaud, prêtre de St.-Sulpice, leur fit présent. Elles l'occupèrent jusqu'en 1847 et alors elles se transportèrent au faubourg St.-Laurent, Côteau Barron, où elles prirent possession d'un beau manoir en pierre, bâti sur un terrain à elles donné par Mme D. B. Viger, née Foretier, épouse de l'honorable D. B. Viger. Cette généreuse dame n'est pas la seule bienfaitrice qu'elles ont trouvée à Montréal.

Mme Quessel, née Côté, veuve de l'hon. Jules Quessel et digne héritière des vertus de sa pieuse mère, est connue en Canada comme la mère des pauvres et des orphelins. L'œuvre de recueillir les repenties se recommandait d'elle-même à sa charité; et Mme Quessel ne dédaigna pas de plus de lui faire l'adoption de ses journées, dont elle passa la meilleure partie en la compagnie de bonnes Soeurs. Les dames du Bon Pasteur voulaient prendre leur part du pénible fardeau que les ravages du typhus de 1847 imposaient à la charité publique; et elles recueillirent pendant trois mois les pauvres orphelins, pour les confier ensuite, au nombre de 74, aux Soeurs de la Providence.

A la fin de l'année 1853, la maison du Bon Pasteur contenait 22 professes et 7 novices ou postulantes. Elle recueillait 61 pénitentes, et l'école ouverte comme moyen de ressource pour la communauté donnait une instruction chrétienne à 51 élèves. Plusieurs évêques des Etats Unis ont également été introduits dans leurs diocèses les admirables Soeurs du Bon Pasteur. Elles ont maintenu des refuges à Louisville, à St.-Louis et à Philadelphie; 45 religieuses s'y dévouent à la tâche ingrate d'initier aux austérités de la vertu des cœurs flétris; et elles ont entre ces trois villes 110 pénitentes, qui leur donnent beaucoup de consolations. A Louisville, où les Soeurs d'Angers arrivèrent en 1843, elles ont même formé avec les plus saintes de leurs pénitentes une communauté à part, sous la règle

ETAT ET RECENSEMENT DE CETTE COMMUNAUTÉ LE 31 DÉCEMBRE 1853. 1o.—Longueuil, 35 prof. 6 nov., 8 post., 80 pens., Maison-mère, 274 pens., 150 ext. 2o.—Missions. Beaulieu, 2 0 0 0 0 25 0 0 39 0 0 St. Théodose, 3 0 0 0 0 40 0 20 0 0 St. Lin, 3 0 0 0 0 12 0 0 160 0 0 St. Hilaire, 2 0 0 0 0 12 0 0 15 0 0 St. Clément de Beauport, 3 0 0 0 0 40 0 20 0 0 Total, 49 0 6 0 0 239 0 91 0 405 Total général des élèves, —705. (Précis historique &c., cité page 22)

LES DAMES DU BON PASTEUR. 1844.

On comprend qu'un pays aussi catholique que le Canada n'ait pas attendu l'année 1834 pour s'efforcer de créer un asile aux femmes pécheresses qui désirent sortir du vice. Nous avons vu que les religieuses de l'Hôpital-Général de Québec ainsi que les Soeurs grises ajoutèrent cette œuvre, pendant un certain temps, à toutes celles dont elles s'occupaient. Mais Mgr. Ignace Bourget évêque de Montréal, a voulu doter son diocèse d'une communauté dont la vocation spéciale fût de convertir les femmes entrées dans une vie de désordre, et de préserver les jeunes personnes exposées à se perdre; et le 11 Juin 1844, quatre religieuses de Notre-Dame de Charité du Bon Pasteur arrivèrent à Montréal pour y fonder une maison de leur société. Elles vinrent d'Angers, et leur supérieure était Mme Marie Fisson, sœur Ste.-Cécile.

La communauté de Notre-Dame de Charité fut d'abord établie en 1841, en Normandie, dans la ville de Caen, par le célèbre Père Endes, fondateur de la société des prêtres dits Eudistes, et frère de Mézeray, l'historiographe de France. Le Père Endes, dont les prédications portaient un ébranlement salutaire dans toutes les consciences, opéra une révolution dans la conduite de nombreuses personnes vivant dans le désordre, et pour les maintenir dans la ligne du devoir, il les réunit sous la surveillance de quelques saintes filles. Une femme de la classe ouvrière, Madeleine L'Amey, donna l'exemple du courage chrétien nécessaire pour rechercher la société de celles que naturellement on voudrait fuir; et une jeune personne de noble naissance, Mlle de Taillefer, fut la première à prendre l'habit de l'ordre nouveau au mois de février 1645. La communauté autorisée par lettres patentes de Louis XIII, en 1642, fut approuvée en 1655 par le Pape Alexandre VII, et en 1741 par Benoît XIV. Elle a pris un grand développement, surtout en Bretagne, et il est digne de remarque que la province où la pureté des mœurs est le plus exemplaire, soit celle qui ait fourni le plus de sujets pour surveiller avec compassion les victimes repenties de la fragilité humaine. La grande Maison de Paris en 1720 fut fondée par la Maison de Gungamp, et les nombreux établissements de cette communauté restèrent unis jusqu'en 1835. Mais alors la Maison d'Angers, séparée des autres maisons, a été érigée par Grégoire XVI en généralat d'une nouvelle branche, qui a ajouté au nom de Notre-Dame de Charité celui du Bon Pasteur, et qui a pris de son côté une remarquable extension. (1)

En l'année 1828, la comtesse de Neuville légua, en mourant, une somme de 30,000 fr. pour fonder une Maison de Bon Pasteur à Angers. La Maison de Tours fournit cinq religieuses pour cette fondation et la Supérieure elle-même, Mme Marie-Euphrasie Pelletier, se rendit à Angers pour se mettre à la tête de l'œuvre nouvelle. De 1833 à 1846 elle avait érigé quarante maisons de son institut dont 25 en France, 2 en Belgique, 7 en Italie, une à Londres, une à Alger, une en Bavière, une en Canada, une aux Etats-Unis, et l'on y comptait en 1846, 648 Soeurs dévouées à la régénération des femmes déçues. Le comte de Neuville, fils de la vénérable bienfaitrice, a complété l'œuvre de sa mère. De son vivant il a consacré la totalité de sa fortune à l'Institut du Bon Pasteur, et il est mort en 1843, pauvre pour la terre, mais riche pour le ciel (2).

(1) Dictionnaire des Ordres Religieux par P. Helyot. Edition de l'abbé Migne.—Tome 2 p. 1137. (2) Historical Notice of the Order of Our Lady Charity of the Good Shepherd—United States Catholic Magazine—1847—pages 372 and 416.

de Ste.-Thérèse; et ces Magdeleines sont aujourd'hui au nombre de dix. Nous sommes déjà touchés du dévouement de ces chastes épouses de Jésus-Christ, qui se consacrent à apprendre aux enfants à connaître leur père qui est dans les cieux; on qui s'étant privées pour elles-mêmes des douceurs de la maternité, se font avec joie les mères et les servantes des orphelins, dont l'innocence plait à leur innocence. Nous admirons celles qui se font les compagnes inséparables de la contagion et de la maladie, respirant, par prédilection, les miasmes putrides des hôpitaux, pensant les blessures saignantes, soutenant la décrépitude, surveillant la folie ou la caducité. Mais que penser des religieuses qui choisissent la compagnie des personnes les plus dégradées de leur sexe, afin de rapporter un bercail ces brebis égarées; la vertu recherchant le vice, la pudeur sollicitant le dévergondage par charité, au lieu de le fuir par cet instinct naturel à l'âme honnête; et les plaines les plus repoussantes du corps ne demandent-elles pas moins de courage à soigner que la gangrène morale des cœurs? Certes, nous serions tentés de croire les dames du Bon Pasteur, appelées dans l'autre vie à recevoir la plus grande récompense réservée au plus grand sacrifice, si nous ne savions que chaque institut religieux n'a un but spécial, également saint, également louable, et que la grâce divine envoie les vocations selon les besoins de l'église et de l'humanité (1).

Etat et recensement de cette Communauté le 31 Décembre 1853. 22 professes, 4 novices, 3 postulantes, 2 tourières, 61 pénitentes, 31 élèves pensionnaires et demi-pensionnaires et 20 élèves externes. [Précis historique, etc., cité page 22.]

SOEURS DE NOTRE-DAME DE STE.-CROIX. 1847.

Les Soeurs de Notre-Dame de Ste.-Croix ou des Sept douleurs sont encore appelées Maristes; mais elles sont plus connues en Canada sous le nom de Soeurs de St.-Laurent, du nom de la paroisse où elles se sont d'abord fixées, et où est encore leur Maison-mère. La société date en France de l'année 1839, et elle a été fondée à Notre-Dame de Ste.-Croix-lès-Mans par le P. Basile-Antoine Moreau, missionnaire apostolique, chanoine du Mans. La société se compose de pères, de frères et de Soeurs; les premiers voués à la prédication et à l'enseignement des collèges; les seconds destinés à prendre soin des orphelins, et à leur apprendre l'agriculture et les travaux manuels; les Soeurs, consacrées à l'Instruction de jeunes filles, et à la tenue des hôpitaux. Les statuts fondamentaux qui régissent les rapports entre ces trois communautés d'un même ordre sont soumis depuis longtemps à l'examen du St.-Siège, qui ne les a pas encore approuvés solennellement; mais dans les plans du vénérable fondateur, le supérieur général doit gouverner les trois sociétés, et être aidé dans son administration par les supérieurs particuliers ainsi que par le chapitre. Dans ce chapitre, les intérêts des pères, des frères et des Soeurs ont leurs représentants. La société de Ste.-Croix du Mans a de vastes établissements aux Etats-Unis, où une nombreuse colonie s'est rendue en 1842, à Notre-Dame du Lac dans l'Indiana, sur la demande de Mgr. de la Hailandière, évêque de Vincennes. Les pères y dirigent aujourd'hui une université, les frères exploitent une ferme étendue, et les Soeurs, outre leur noviciat de Bertrand, ont plusieurs écoles dans l'Indiana, le Michigan et la Louisiane. "Si l'on m'avait dit," écrivait le P. E. Sorin, supérieur de la mission, deux ans après son arrivée dans l'Indiana, "si l'on m'avait dit, lorsque nous arrivions sur les rives de ce lac alors couvert de neige, que si tôt les arbres d'autour auraient fait place à tout ce qu'on y voit aujourd'hui, de modestes ateliers, un asile d'orphelins, des chapelles, un collège, un noviciat; si l'on avait ajouté que, dans deux ans, du même coup d'aile on pourrait voir briller, au milieu de l'obscurité de la nuit, ces trois lampes allumées dans trois chapelles différentes devant les tabernacles du Dieu vivant; l'aurais-je cru? Aujourd'hui que les résultats ont dépassé toutes espérances, ne devons-nous pas dire avec le Psalmiste: ce changement est l'œuvre du Très-Haut (2)?"

En 1847, quatre religieuses de Ste.-Croix, ayant pour supérieure Mme Agathe Le Chaplain—sœur Marie du sauveur, partirent de leur maison du Mans, pour fonder une branche de

(1) Les quatre religieuses du Bon Pasteur, venues d'Angers à Montréal en 1844, sont les Soeurs Marie Fisson,—dite Marie de Ste.-Cécile, Supér. Eliza Chauvaux,—dite Marie de St.-Gabriel, sœur Alice Ward,—dite Marie de St.-Ignace, et —Andréas,—dite Marie de St.-Barthélemy. (2) Andrews,—dite Marie de la Propagation de la Foi, tome VIII, pages 497.





